

**Délimitation des lots de pêche amateur aux engins et filets (ADAPAEF)
ouverts sur le domaine public fluvial de La Réunion de 2023 à 2027**

(conformément à l'arrêté préfectoral n°2022-1285/SG/SCOP/BCPE

du 11 juillet 2022 modifié le 26 décembre 2022, le 11 août 2023,

le 25 octobre 2024 et le 22/01/2026)

Les 13 lots suivants sont ouverts à la pêche :

- Lot 1 : Rivière Saint-Denis
- Lot 2 : Rivière des Pluies
- Lot 3 : Rivière Saint-Jean
- Lot 4 : Rivière du Mât
- Lot 5 : Rivière des Roches
- Lot 6: Rivière des Marsouins
- Lot 7 : Rivière Langevin
- Lot 8 : Rivière des Remparts
- Lot 9 : Rivière Saint-Étienne
- Lot 10 : Rivière des Galets
- Lot 11 : Ravine Charpentier
- Lot 12 : Rivière Sainte-Suzanne
- Lot 13 : Rivière de l'Est

Une licence donne le droit de pêcher les bichiques sur un lot pour une année (du 1^{er} janvier au 31 décembre), dans le respect de la réglementation de la pêche et des règles spécifiques encadrant la pêche des bichiques.

Le montant de la licence est fixé 32 € en 2024 indépendamment du lot (ces montants pourront faire l'objet d'évolutions annuelles).

Ces lots sont détaillés ci-dessous :

Lot 1 : Rivière Saint-Denis

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
1	amont	pont de la Délivrance	55.444966	-20.878654	338 242	7 690 499
1	aval	ruelle Jacquemin	55.444179	-20.876659	338 158	7 690 720

Longueur du lot : 230 m

Nombre maximum de licences : 10

Berge libre : berge droite (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à gauche pour tous les pêcheurs.



Lot 2 : Rivière des Pluies

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
2	amont	extrémité aval du 2ème épi de protection de la rive droite en partant de l'aval, à environ 780 m en amont du trait de côte	55.502632	-20.889434	344 253	7 689 363
2	aval	à l'extrême amont des ouvrages latéraux de protection de l'embouchure, à environ 270 mètres en amont du trait de côte	55.501718	-20.884969	344 153	7 689 857

Longueur du lot : 510 m

Nombre maximum de licences : 20

Berge libre : berge droite (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à gauche pour tous les pêcheurs.



Lot 3 : Rivière Saint-Jean

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
3	amont	pont d'accès à la zone de bois rouge	55.629983	-20.917252	357 527	7 686 402
3	aval	au niveau du temple en rive droite, à environ 240 mètres en amont du trait de côte	55.630585	-20.912731	357 586	7 686 903

Longueur du lot : 430 m

Nombre maximum de licences : 15

Berge libre : berge droite (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à gauche pour tous les pêcheurs.



Lot 4 : Rivière du Mât (uniquement sur le bras central)

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
4	amont	à 470 m en amont du trait de côte	55.696188	-20.979672	364 469	7 679 550
4	aval	à 170 m en amont du trait de côte	55.698665	-20.978199	364 725	7 679 715

Longueur du lot : 300 m

Nombre maximum de licences : 40

Berge libre : berge gauche (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à droite pour tous les pêcheurs.



NB : Les limites latérales du lot figurant sur la carte sont évolutives selon la mobilité naturelle du cours d'eau. En effet, le bras central peut être amené à se déplacer suite à des épisodes de crue. Les limites amont/aval demeurent en revanche inchangées.

Lot 5 : Rivière des Roches

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
5	amont	limite aval du radier de Beauvallon	55.694162	-21.00578	364 282	7 676 658
5	aval	aval du pont de la N2002	55.696395	-21.005703	364 514	7 676 669

Nombre maximum de licences : 30

Au sein des limites ci-dessus, **seules les 3 zones en vert figurées sur la carte ci-dessous sont autorisées**. En particulier, des canaux de reproduction doivent être maintenus libres de pêche entre les zones 2 et 3 ; Il s'agit des canaux numéros 6 et 7 en partant de la rive droite (côté Saint-Benoît).



Les canaux existants sur le lot n'ont pas d'existence légale au titre de la loi sur l'eau.
Leur destruction est programmée dans les années à venir dans le cadre d'un vaste chantier de renaturation de la rivière des Roches sur le secteur de Beauvallon.
La pêche dans les canaux cartographiés ci-dessus est tolérée de manière transitoire, dans l'attente de la réalisation de ces travaux.

Lot 6 : Rivière des Marsouins

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
6	amont	impasse Leconte de Lisle	55.713413	-21.037157	366 311	7 673 201
6	aval	ligne joignant en rive gauche le croisement de la rue Sully Brunet et de la rue du canal et l'extrémité nord du terrain de sport en rive droite, à environ 150 mètres en amont du trait de côte	55.714951	-21.033663	366 468	7 673 589

Longueur du lot : 420 m

Nombre maximum de licences : 29

Canal libre : voir carte ci-dessous, en rouge. Les pêcheurs ne peuvent pêcher que dans les canaux figurant en vert.

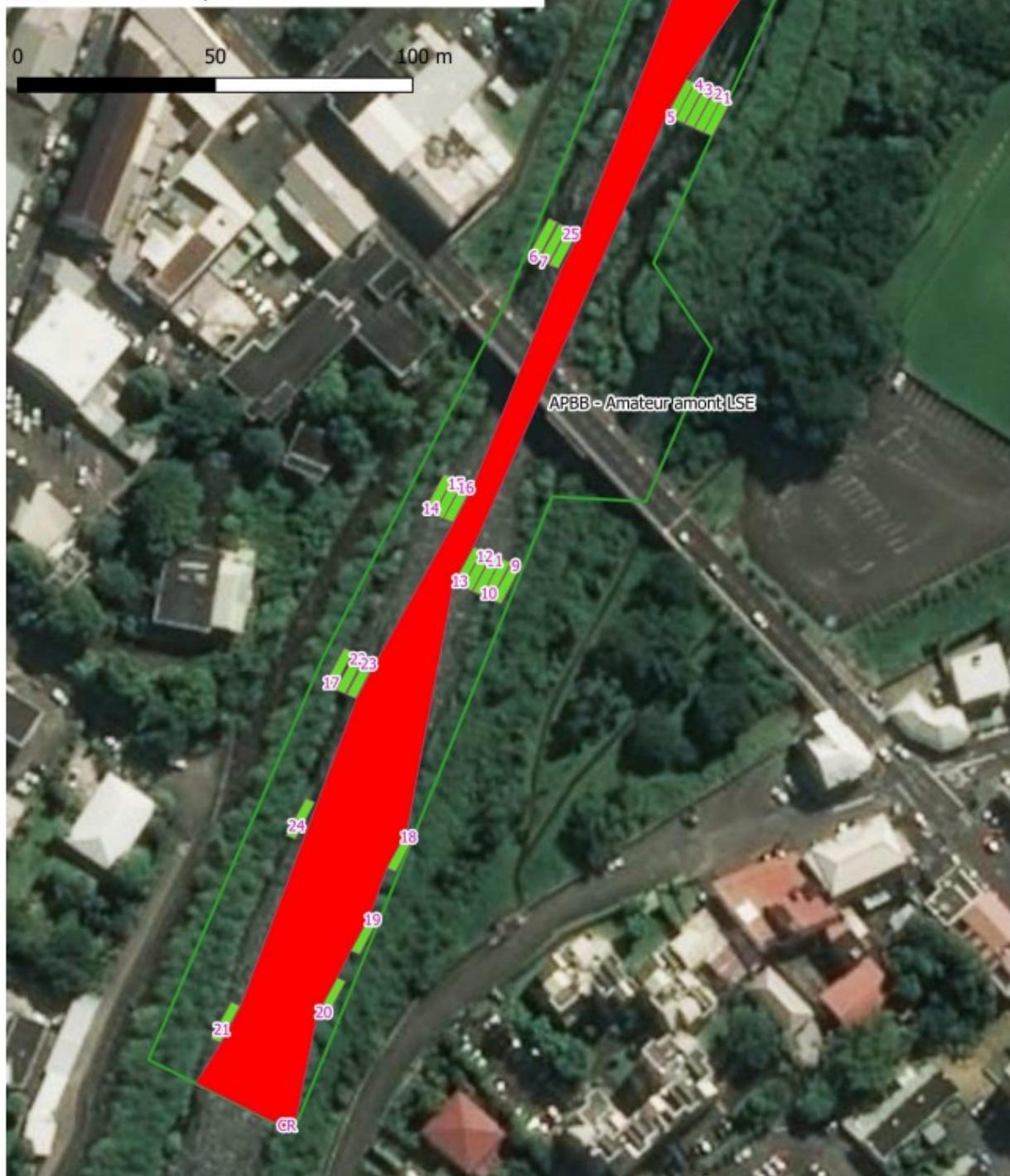
Localisation des canaux de pêche de l'APBB

Secteurs de pêche

- Pêcheur à pied Professionnels / Amateurs
- Pêcheurs Amateurs aux engins et filets (ADAPAEF)

Canaux de pêche aux bichiques

- APBB - ADAPAEF
- APBB - Canal Reproduction



Lot 7 : Rivière Langevin

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
7	amont	début du bassin de la cascade Jacqueline	55.644483	-21.383943	359 512	7 634 754
7	aval	35 m à l'amont du 1er cassé naturel	55.644282	-21.385663	359457	7634596

Longueur du lot : 165 m

Nombre maximum de licences : 10

Berge libre : berge droite (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à gauche pour tous les pêcheurs.



Lot 8 : Rivière des Remparts

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
8	amont	premier radier fusible	55.618925	-21.382555	356 825	7 634 884
8	aval	170 m en amont du trait de côte	55.619277	-21.383686	356 863	7 634 759

Longueur du lot : 145 m

Nombre maximum de licences : 10

Berge libre : berge droite (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à gauche pour tous les pêcheurs.



Lot 9 : Rivière Saint-Étienne (uniquement sur le bras naturel principal)

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
9	amont	a 430 m en amont de la LSE soit 660 m du trait de côte	55.407588	-21.299424	334 819	7 643 880
9	aval	à 230 m en amont du trait de côté	55.405384	-21.301788	334 593	7 643 616

Longueur du lot : 430 m

Nombre maximum de licences : 20

Berge libre : berge droite (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à gauche pour tous les pêcheurs.



NB : Les limites latérales du lot figurant sur la carte sont évolutives selon la mobilité naturelle du cours d'eau. En effet, le bras central peut être amené à se déplacer suite à des épisodes de crue. Les limites amont/aval demeurent en revanche inchangées.

Lot 10 : Rivière des Galets

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
10	amont	à 300 m de la LSE soit 830 m du trait de côte	55.284913	-20.958008	321 683	7 681 545
10	aval	extrémité aval des digues, soit 530 mètres en amont du trait de côte	55.282458	-20.957747	321 428	7 681 571

Longueur du lot : 300 m

Nombre maximum de licences : 20

Berge libre : berge droite (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à gauche pour tous les pêcheurs.



Lot 11 : Ravine Charpentier

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
11	amont	passage à gué situé entre la piscine et le terrain de football, à environ 430 m du trait de côte	55.552808	-20.898589	349 482	7 688 397
11	aval	trait de côte	55.550548	-20.895541	349 244	7 688 733

Longueur du lot : 430 m

Nombre maximum de licences : 10

Berge libre : berge droite (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à gauche pour tous les pêcheurs.



Lot 12 : Rivière Sainte-Suzanne

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
12	amont	amont du radier du pont de la N2002, à environ 750 m du trait de côte	55.614307	-20.914433	355 894	7 686 700
12	aval	aval du radier du pont de la N2002, à environ 730 m du trait de côte	55.614457	-20.914263	355 910	7 686 719

Longueur du lot : 20 m

Nombre maximum de licences : 10

Berge libre : berge droite (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à gauche pour tous les pêcheurs.



Lot 13 : Rivière de l'Est

Limites du lot :

N° lot	Type de limite	Description limite	Coordonnées GPS en rive gauche (WGS84 – EPSG = 4326)		Coordonnées RGR92 en rive gauche (EPSG = 2975)	
			X	Y	X	Y
13	amont	aval du circuit de karting, à environ 1250 m du trait de côte	55.759273	-21.110496	371 140	7 665 121
13	aval	limite de salure des eaux, à 180 m en amont du trait de côte	55.767349	-21.105144	371 975	7 665 720

Longueur du lot : 1070 m

Nombre maximum de licences : 30

Berge libre : berge droite (quand on regarde la mer). La pêche s'effectue obligatoirement à gauche pour tous les pêcheurs.

